
Gwaii Haanas

‘Laanaay ‘waadluxan Tllga Kaaganda, Tang.gwan Siiwaay ‘Laanaay ‘waadluxan
Kaaganda, ad Xaaydas Giinaa.ad ‘Laana
Réserve de parc national, réserve d’aire marine nationale de conservation et site
du patrimoine haïda Gwaii Haanas

Gina ‘Waadluxan Kilguhga
(Parler de tout)

Plan directeur Terre, mer et gens

Juin 2018

Le contenu du présent document n’a ni fait l’objet d’un examen formel ni été formellement approuvé par le Conseil de la Nation haïda ou par le gouvernement du Canada. Son contenu est uniquement présenté à des fins de discussion et pourra être modifié après examen formel.

Table des matières

1.	Introduction	3
2.	Vision	6
3.	Principes directeurs	6
4.	Importance de Gwaii Haanas.....	7
5.	Contexte de la planification.....	9
6.	Buts, objectifs et cibles.....	11
7.	Zonage	22

Liste des cartes et tableaux

Carte 1. Gwaii Haanas.....	5
Tableau 1. Principes directeurs et de gestion écosystémique	7

Annexes

Annexe A. Plan de zonage.....	25
Annexe B. Cadres de zonage.....	26

Le contenu du présent document n'a ni fait l'objet d'un examen formel ni été formellement approuvé par le Conseil de la Nation haïda ou par le gouvernement du Canada. Son contenu est uniquement présenté à des fins de discussion et pourra être modifié après examen formel.

1. Introduction

« Ces îles rayonnantes pourraient être les jalons indiquant le chemin vers une relation harmonieuse renouvelée avec le seul monde que nous allons avoir ».

Bill Reid, Islands at the Edge

Gwaii Haanas constitue un joyau écologique et culturel. Situé dans la partie septentrionale de Xaayda Gwaay (Haida Gwaii), archipel situé au large de la côte du Pacifique Nord, Gwaii Haanas est une aire protégée de 5000 km² reconnue pour ses écosystèmes variés, sa flore et sa faune distinctes, sa culture haïda riche et vivante et son modèle de gestion coopérative.

Les traditions orales haïdas évoquent les origines de Haida Gwaii, et l'existence d'êtres surnaturels et des kuuniisii (les ancêtres haïdas) sortis de la mer. Les kuuniisii vivaient partout à Gwaii Haanas dans des villages dirigés au moyen d'un système clanique afin d'assurer la gestion de la terre et de la mer. La riche abondance de ressources naturelles dans l'archipel Haida Gwaii a assuré la survie de clans et de communautés pendant plusieurs siècles jusqu'à nos jours, tout en définissant une culture fondée sur les liens unissant les humains et les mondes naturel et surnaturel.

Les changements environnementaux ont façonné l'histoire écologique et humaine de l'archipel depuis la disparition des glaces de la côte de Haida Gwaii il y a de cela 15 000 à 16 000 ans. Un paysage de prairies a lentement fait place à une forêt pluviale côtière. Les preuves archéologiques d'une occupation humaine remontent à au moins 12 000 ans et des vestiges de plus anciens sites côtiers connus ont été découverts sous l'eau, ce qui témoigne d'importantes modifications du niveau de la mer.

Les premiers contacts connus avec les Européens dans l'archipel Haida Gwaii, remontant à 1774, ont marqué le début d'une période de rapides changements économiques, sociaux et culturels. Le commerce de la *kuu* (loutre de mer) explique bon nombre de ces changements et a eu des répercussions écologiques considérables, dont la disparition de la loutre de mer dans les eaux de Haida Gwaii. Cette nouvelle économie commerciale a également introduit des maladies, telles que la variole et l'influenza qui, dès la fin du 19^e siècle, ont entraîné des épidémies ayant réduit la population haïda de dizaines de milliers de personnes à environ six cents personnes.

La formation du Canada en 1867 et celle de la province de la Colombie-Britannique en 1871 ont marqué les débuts d'une ère industrielle et d'activités commerciales telles que la chasse à la baleine, l'exploitation minière, l'exploitation forestière et la pêche dans l'archipel Haida Gwaii. Cela a donné lieu à une croissance économique locale et régionale, mais dès les années 1970, les répercussions de ces industries sur des espèces et des régions d'importance culturelle et écologique suscitèrent de plus en plus d'inquiétudes. En 1981, le programme des gardiens de Haida Gwaii a été instauré par le Conseil de bande de Skidegate afin de protéger certains sites d'importance culturelle dans la partie sud d'Haida Gwaii. Quatre ans plus tard, la Nation haïda érigea un blocus routier contre l'industrie forestière dans la Tllga Kun Gwaay.yaay

Le contenu du présent document n'a ni fait l'objet d'un examen formel ni été formellement approuvé par le Conseil de la Nation haïda ou par le gouvernement du Canada. Son contenu est uniquement présenté à des fins de discussion et pourra être modifié après examen formel.

(l'île Lyell) qui attira l'attention de la communauté internationale et qui entraîna éventuellement la protection ainsi que la gestion participative de Gwaii Haanas.

La région de Gwaii Haanas, à la fois terrestre et marine, a initialement été désignée site du patrimoine haïda en 1985 par la Nation haïda. Le Canada et la Colombie-Britannique se sont subséquemment engagés à protéger Gwaii Haanas à titre de réserve de parc national et par la désignation d'une aire marine protégée environnante suite à la signature du *Protocole d'entente Moresby-Sud* (1987) et l'*Entente Moresby-Sud* (1988).

L'*Entente sur Gwaii Haanas*, signée en 1993, explique comment la zone terrestre de Gwaii Haanas sera cogérée par la Nation haïda et le gouvernement du Canada au moyen du Conseil de gestion de l'archipel (CGA). Bien que le Canada et la nation haïda aient des points de vue divergents en ce qui concerne le droit de propriété des terres de Gwaii Haanas, ils conviennent que :

L'archipel sera utilisé et entretenu de façon à ce qu'il demeure intact pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des générations futures. Plus précisément, toutes les mesures concernant la planification, le fonctionnement et la gestion de Gwaii Haanas respecteront la protection et la préservation de l'environnement, la culture haïda ainsi que le maintien d'un point repère pour la connaissance humaine et scientifique.

Entente sur Gwaii Haanas, 1993

En 2010, la réserve d'aire marine nationale de conservation (RAMNC) a été créée et l'*Entente sur l'aire marine Gwaii Haanas* a été signée. Cette entente a élargi le rôle du CGA de manière à inclure la planification, l'exploitation et la gestion de l'aire marine Gwaii Haanas et a augmenté de 4 à 6 le nombre de membres au sein du Conseil. Le CGA est actuellement composé de trois représentants du Conseil de la Nation haïda et de trois représentants du gouvernement du Canada (deux de Parcs Canada, un de Pêches et Océans Canada). Les parties conviennent que :

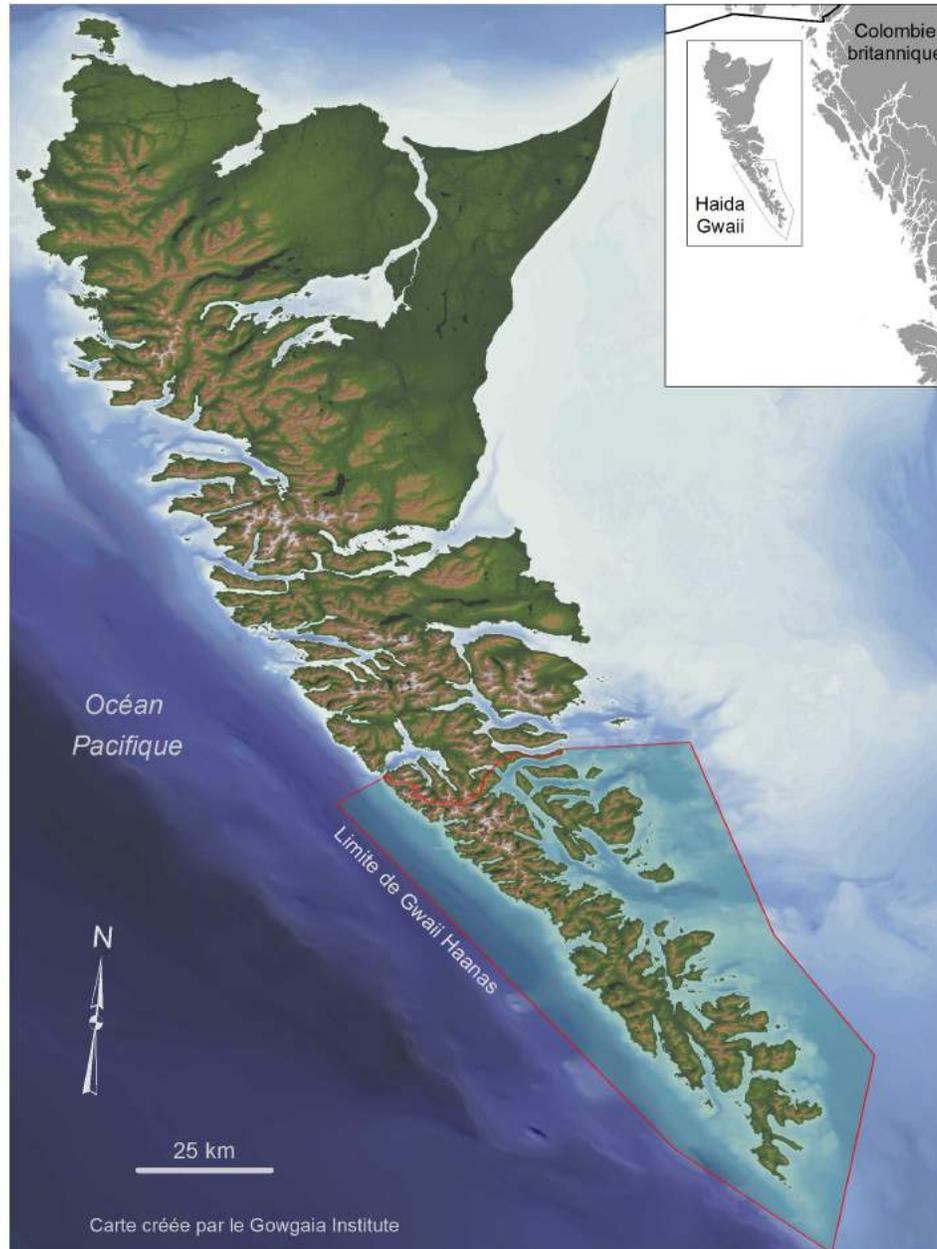
"L'aire marine Gwaii Haanas doit être considérée avec le plus haut respect et doit être gérée et utilisée de manière à répondre, de façon écologiquement viable, aux besoins des générations présentes et futures, sans compromettre les éléments et fonctions des écosystèmes".

Entente sur l'aire marine Gwaii Haanas, 2010

Ce plan directeur établit des orientations stratégiques pour la gestion et l'exploitation de Gwaii Haanas, du sommet des montagnes au fond de l'océan. Le plan présente une vision d'avenir pour Gwaii Haanas et décrit les buts et objectifs du CGA pour les dix prochaines années. Un des éléments centraux de la vision pour Gwaii Haanas est la reconnaissance que la terre, la mer et les gens sont reliés au sein d'un seul écosystème.

Le contenu du présent document n'a ni fait l'objet d'un examen formel ni été formellement approuvé par le Conseil de la Nation haïda ou par le gouvernement du Canada. Son contenu est uniquement présenté à des fins de discussion et pourra être modifié après examen formel.

Carte 1. Région de Gwaii Haanas



Le contenu du présent document n'a ni fait l'objet d'un examen formel ni été formellement approuvé par le Conseil de la Nation haïda ou par le gouvernement du Canada. Son contenu est uniquement présenté à des fins de discussion et pourra être modifié après examen formel.

2. Vision

Gwaii Haanas est reconnue comme l'un des grands trésors écologiques et culturels de la planète. Gérée de manière participative par le Conseil de la Nation haïda et le gouvernement du Canada, Gwaii Haanas est reconnue comme un chef de file en gestion intégrée et adaptative qui veille à assurer l'atteinte d'objectifs communs en matière de protection, de conservation et d'utilisation durable.

Gérée avec créativité et prévoyance, Gwaii Haanas saura profiter aux générations futures. La splendeur naturelle de Gwaii Haanas ainsi que sa riche et vivante culture haïda contribuent au bien-être des collectivités insulaires et fournissent des occasions uniques d'apprentissage et de loisir. À Gwaii Haanas, le lien inéluctable entre la terre, la mer et les gens est compris et salué.

3. Principes directeurs

Les principes directeurs suivants reposent sur une éthique et des valeurs mises au point en soutien à la planification dans l'archipel Gwaii Haanas et ont été modifiés en fonction du contexte de Gwaii Haanas. Ces principes s'alignent sur les principes de gestion écosystémique décrits dans la littérature scientifique ou dans des ouvrages traitant de planification et de gestion. (Tableau 1)

Yahguudang—Respect. Nous nous respectons mutuellement et respectons tout ce qui vit. Nous prenons seulement ce dont nous avons besoin, nous sommes reconnaissants et remercions ceux qui se comportent de manière reconnaissante.

'Laa guu ga kanhlIn—Responsabilité. Nous acceptons la responsabilité de gérer ensemble les terres et la mer et d'en prendre soin. Nous travaillons de concert avec d'autres pour nous assurer que le patrimoine naturel et culturel est transmis aux générations futures.

Gina 'waadluxan gud ad kwaagid—Interdépendance. Tout participe d'un ensemble solidaire. Le maintien d'écosystèmes sains contribue à sauvegarder la culture, les communautés et une infinie diversité de formes de vie pour les générations à venir.

Giid tlljuus—Équilibre. Le monde est aussi acéré que le tranchant d'un couteau. Un équilibre s'impose en ce qui a trait à nos interactions avec le monde naturel. Il faut user de prudence afin d'éviter d'atteindre un point de non-retour et de rétablir l'équilibre là où il a été perdu. Toutes les pratiques adoptées à Gwaii Haanas doivent être durables.

Gina k'aadang.nga gii uu tll' k'anguudang— Recherche de sages conseils Les aînés haïdas enseignent les modes de vie traditionnels et à travailler en harmonie avec le monde naturel.

Le contenu du présent document n'a ni fait l'objet d'un examen formel ni été formellement approuvé par le Conseil de la Nation haïda ou par le gouvernement du Canada. Son contenu est uniquement présenté à des fins de discussion et pourra être modifié après examen formel.

Tout comme les forêts, les racines de tous les êtres vivants sont inextricablement liées. Ensemble, nous prenons en considération de nouvelles idées, le savoir traditionnel et l'information scientifique pour nous permettre de réagir au changement, selon notre culture, nos valeurs et nos lois.

Isda ad dii gii isda—Donner et recevoir La réciprocité est un facteur essentiel dans nos interactions mutuelles et dans les mondes naturel et spirituel. Nous sommes éternellement reconnaissants pour tout ce qui nous est donné.

TABLEAU 1. PRINCIPES DIRECTEURS ET DE GESTION ÉCOSYSTÉMIQUE

Principes directeurs	Principes de gestion écosystémique
Yahguudang—Respect	Approche préventive
'Laa guu ga kanhllns—Responsabilité	inclusive et participative
Gina 'waadluxan gud ad kwaagid— Interdépendance	Gestion intégrée
Giid tlljuus—Équilibre	Utilisation durable
Gina k'aadang.nga gii uu tll' k'anguudang— Recherche de sages conseils	Gestion adaptative
Isda ad diigii isda—Donner et recevoir	Partage équitable

4. Importance de Gwaii Haanas

Perchée à la limite du plateau continental, Gwaii Haanas, (« îles de la beauté »), est un archipel dynamique et spectaculaire de 180 îles. Sur la Daawxusda (la côte ouest), la remontée d'eaux froides riches en nutriments augmente la productivité biologique et sur la KandaliiGwii (la côte est), les eaux moins profondes sont bien mélangées par les vents et marées. Gwaii Haanas protège à la fois des espèces animales endémiques et migratrices qui dépendent de la terre, de la mer et des gens et qui en assurent le lien.

L'aire de répartition du taan (ours noir), une sous-espèce endémique, s'étend de la toundra alpine à la zone intertidale. Les ours et autres espèces telles que le Guud (aigle d'Amérique) transfèrent sur terre des nutriments marins pendant la saison de fraie du chiina (saumon) en répartissant des carcasses dans la forêt. Gwaii Haanas abrite près d'un million d'oiseaux marins dont 22 % de la population mondiale de sġin xaana (guillemots à cou blanc) et d'importantes populations de haaja (stariques de Cassin), de hlaagwaats' ii (macareux rhinocéros), de jiiik'iida (pétrels-tempête) et de kuu xaana (macareux huppés). Les oiseaux marins recherchent en grande partie leur nourriture au large et viennent à terre pour se reproduire dans des colonies côtières. Dans l'histoire récente, l'introduction et la répartition d'espèces envahissantes ont entraîné, à Gwaii Haanas, des déclinés de populations d'oiseaux marins et d'autres espèces végétales et animales indigènes.

Le contenu du présent document n'a ni fait l'objet d'un examen formel ni été formellement approuvé par le Conseil de la Nation haïda ou par le gouvernement du Canada. Son contenu est uniquement présenté à des fins de discussion et pourra être modifié après examen formel.

Depuis des temps immémoriaux, les communautés haïdas ont assuré leur subsistance grâce aux abondantes ressources de Gwaii Haanas. Les sites de villages traditionnels haïdas et les vestiges de campements saisonniers, situés sur les côtes est et ouest, sont reliés par des sentiers historiques. La récolte de subsistance débute généralement dans les régions du sud comme celles de Gawgajaang (bras Louscoone), lieu où le iinang (hareng) fraie au début du mois de mars. À l'époque du frai, les Haïdas suivent le hareng remontant la côte et au cours des dernières décennies, les familles haïdas ont passé plusieurs mois chaque année à récolter de la nourriture à K'iid (passage Burnaby), dont des œufs de k'aaw (hareng) pondus sur des algues, des k'yuu (palourdes), du xaaguu (flétan) et du chiina (saumon). Parmi les autres aires de récolte fréquemment utilisées, on compte T'aanuu Lnagaay (Tanu), T'aanuu Xyangs (bras Richardson), Diidxwaxyang (détroit de Darwin), tout le Gandaawuu.ngaay Xyangs (détroit de Juan Perez) ainsi que Suu Kaahlii (bras Skincuttle), car les conditions océaniques sont habituellement plus favorables sur la côte est.

Gwaii Haanas revêt également une importance spirituelle pour les Haïdas. La culture haïda est inextricablement liée à toutes les créatures vivantes dans les mondes terrestre, marin, céleste et spirituel de Haida Gwaii. Les humains coexistent avec d'autres créatures et des êtres surnaturels entre les mondes sous-marin et céleste. Plusieurs clans du xuuya (Corbeau) retracent leur origine dans la SQuuluu Jaad (la Femme écume) qui surgit d'un écueil à Skincuttle Inlet alors que le niveau de la mer descendait. Les traditions orales font également état de la présence d'êtres surnaturels à divers endroits de Gwaii Haanas. Aujourd'hui, la récolte d'aliments traditionnels et de plantes médicinales, le travail de gardien de Haida Gwaii ou le simple fait de passer du temps entre amis et en famille sont, pour bon nombre d'Haïdas, source de nourriture et d'inspiration spirituelles. En étant étroitement liés au passé, au présent et au futur de Gwaii Haanas, les Haïdas éprouvent un sentiment accru d'appartenance.

L'importance culturelle de Gwaii Haanas a été reconnue mondialement. L'île de SĠang Gwaay a été désignée site du patrimoine mondial de l'UNESCO et lieu historique national en 1981. SĠang Gwaay constitue un exemple d'importance mondiale de la culture vivante haïda et ses mâts monumentaux, son architecture et l'utilisation actuelle qui est faite de l'endroit témoignent de la solidité et de la pérennité du lien qu'entretiennent les Haïdas avec la terre et la mer.

Après l'arrivée des Européens, la richesse naturelle de Gwaii Haanas a été en proie à des activités industrielles et à l'essor de nouveaux établissements à Rose Harbour (chasse à la

SQuuluu Jaad (La Femme écume)

Xaagyah Gwaay.yaay [l'île Bolkus] a fait surface tel un écueil à la marée tombante. À son sommet était assise la Femme écume et les Familles de l'Être surnaturel convergeaient vers elle de tous côtés. Seules les familles de qui allaient provenir les familles insulaires actuelles étaient présentes. Avant cela, lorsque l'île n'avait pas encore fait surface, les Êtres surnaturels avaient essayé d'atteindre son sommet. La Femme écume leur en avait refusé l'accès. Elle ne regarda pas autour d'elle au hasard. Elle les foudroya du regard; effrayés, ils replongèrent sous l'eau et attendirent que l'île remonte à la surface de l'eau, comme elle leur avait demandé. Lorsqu'une partie du récif est remontée à la surface, ils se mirent à parler des endroits où ils s'installeraient.

- Gwaaganad (Diane Brown), raconté par Nang king.aay'uwans (James Young)

baleine), Powrivco (exploitation forestière), Bag Harbour (pêche), Jedway et Ikeda Cove (exploitation minière), entre autres endroits. Des indices de cette période industrielle subsistent encore dans le paysage de Gwaii Haanas, notamment à Kilslaay Kaajii Sding GawGa (Sedgwick Bay), théâtre du conflit entre la nation haïda et les entreprises forestières ayant entraîné un barrage routier en 1985. Ce conflit concernant la gestion des ressources dans l'archipel Haida Gwaii, a marqué un tournant dans les rapports entre la Nation Haïda et les gouvernements provincial et fédéral.

La désignation de Gwaii Haanas en vertu des droits canadien et haïda constitue une réalisation hors du commun : une gestion participative de la terre et de la mer, du sommet des montagnes au fond de l'océan. Plus de 20 ans après la signature de l'*Entente sur Gwaii Haanas*, la détermination de la Nation haïda et du Canada à travailler en collaboration fait figure de modèle pour le monde entier.

5. Contexte de la planification

Ce plan directeur énonce la vision et l'orientation de gestion pour un écosystème unique où la terre, la mer et les gens sont interdépendants. Il remplit des obligations en vertu de l'*Entente sur Gwaii Haanas* et de l'*Entente sur l'aire marine Gwaii Haanas* ainsi qu'en vertu de la *Constitution haïda*, de la *loi sur les parcs nationaux du Canada* et de la *loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*. Il remplace également le *Plan directeur pour la zone terrestre 2003* ainsi que le *Plan directeur provisoire et plan de zonage pour l'aire marine 2010* et vise à orienter la gestion du site du patrimoine mondial et lieu historique national SGang Gwaay. L'orientation de gestion a été intégrée et perfectionnée au moyen d'objectifs et de cibles nouvellement élaborés et d'un zonage pour les zones marine et terrestre de Gwaii Haanas.

La Nation haïda fait respecter ses droits et titres ancestraux et s'emploie sans relâche à les faire reconnaître par les gouvernements provincial et fédéral par l'intermédiaire des tribunaux et au moyen de processus de réconciliation. Dans le même temps, toutes les parties travaillent à mettre en place différentes initiatives en matière de planification et de gestion des ressources naturelles marines et terrestres de Gwaii Haanas. Gwaii Haanas constitue, pour la Nation haïda et le gouvernement du Canada, un exemple concret de réconciliation et permet de tirer les leçons de 25 ans d'expérience.

Parmi d'autres exemples d'initiative en cours en matière de planification et de gestion de la zone entourant Gwaii Haanas, la mise en œuvre du plan de la zone de gestion intégrée de la côte nord du Pacifique (ZGICNP) et le plan maritime de Haida Gwaii, élaborés dans le cadre du British Columbia-First Nations Marine Planning Partnership (MaPP). La Nation haïda et le gouvernement du Canada élaborent aussi conjointement un plan de gestion pour la ZPM du mont sous-marin SGaan Kinghlas-Bowie. Les premières Nations, la Colombie-Britannique et le gouvernement du Canada participent à un processus de planification d'un réseau d'aires

Le contenu du présent document n'a ni fait l'objet d'un examen formel ni été formellement approuvé par le Conseil de la Nation haïda ou par le gouvernement du Canada. Son contenu est uniquement présenté à des fins de discussion et pourra être modifié après examen formel.

marines protégées pour la biorégion du plateau continental nord. Sur le continent, de nouvelles aires protégées ont été créées par l'entremise d'un processus de planification qui a abouti au *Protocole de réconciliation Kunst'aa Guu – Kunst'aayah* 2009. Ce protocole fournit un cadre pour la prise de décisions conjointe par la C.-B. et la Nation haïda concernant la zone terrestre située à l'extérieur de la réserve de parc Gwaii Haanas.

Chacun de ces processus prévoit des partenariats coopératifs entre gouvernements, dans lesquels différentes parties sont impliquées selon la portée de l'initiative. Cet environnement de gestion à multiples niveaux exige un extraordinaire niveau de coordination entre les gestionnaires de ressources et les gouvernements qu'ils représentent. S'assurer que la planification s'harmonise avec la gestion constitue une priorité pour les deux parties.

Bien que de nombreux succès notables soient à signaler, la gestion participative de Gwaii Haanas a comporté son lot de défis. Un conflit concernant la pêche commerciale du hareng à Gwaii Haanas en 2014 et 2015 a donné lieu à des poursuites et les relations entre le Canada et la Nation haïda ont été mises à l'épreuve. Tirer des leçons de cette expérience et aller de l'avant ensemble pour gérer Gwaii Haanas, y compris les pêches, est une priorité commune.

Le rétablissement du hareng et de nombreuses autres espèces à Gwaii Haanas dépend de plusieurs facteurs indépendants de la volonté du CGA, comme les changements climatiques. L'élévation du niveau des mers, les conditions océaniques changeantes ainsi que le réchauffement des températures affecteront la productivité, la dynamique du réseau trophique et la capacité des espèces à réagir aux changements sur terre et en mer. L'érosion des côtes a déjà eu une incidence négative sur des sites archéologiques vulnérables partout dans l'archipel. Les activités humaines, dont les utilisations traditionnelles, les pêches commerciales, le tourisme et la circulation maritime, pourraient être touchées par de tels changements. Le CGA s'est engagé à atténuer les effets du changement climatique à Gwaii Haanas et à s'y adapter.

Phrases en haïda concernant le hareng	
Gandlaay iinang ad sGuuluu Gihl.	L'eau grouille de hareng
iinang k'aayging	Banc de harengs
K'aaw xawliiyay	Les œufs de hareng pondus sur les algues sont délicieux

Le contenu du présent document n'a ni fait l'objet d'un examen formel ni été formellement approuvé par le Conseil de la Nation haïda ou par le gouvernement du Canada. Son contenu est uniquement présenté à des fins de discussion et pourra être modifié après examen formel.

6. Buts, objectifs et cibles

La gestion de Gwaii Haanas au cours des dix prochaines années se fondera sur les buts et objectifs suivants. Les buts fournissent une orientation de haut niveau et les objectifs définissent les priorités du CGA visant à atteindre chaque but. Les cibles permettent au CGA de mesurer et de rendre compte des progrès réalisés par rapport à chaque objectif. Des plans de travail annuels, dont des plans de gestion des pêches, seront élaborés en fonction des orientations fournies dans le présent plan directeur pour assurer une correspondance avec les objectifs du CGA.

BUT n° 1 : Mettre en place une collaboration efficace en matière de planification et de gestion.

Une relation solide et transparente entre la Nation haïda et le gouvernement du Canada est essentielle au succès de Gwaii Haanas. Le CGA s'efforcera d'atteindre un consensus sur toutes les questions. Advenant un désaccord au sein du CGA, la question sera soumise à de hauts représentants qui tenteront en toute bonne foi de parvenir à un accord. L'expérience du CGA en matière de gestion participative, acquise depuis plus de deux décennies, constitue un exemple de réconciliation à l'œuvre qui favorise une gouvernance plus globale et des efforts de réconciliation au sujet de Haida Gwaii.

En plaçant au centre de ses préoccupations la relation Canada-Haida, le CGA collabore également avec d'autres gouvernements et organismes, dont celui de la Colombie-Britannique, au soutien d'initiatives de plus grande portée en matière de gestion des ressources à Haida Gwaii. Au niveau régional, le CGA prend part à des processus tels que la planification de réseaux d'aires marines protégées et la mise en œuvre du plan pour la zone de gestion intégrée de la côte nord du Pacifique. Le Canada, la Nation haïda et la Colombie-Britannique travaillent également de concert à la planification de mesures de préparation aux interventions d'urgence en mer. Une plus grande conformité pourra être atteinte par l'éducation et la diffusion externe en

Le mât héraldique commémoratif

En ma qualité de président de la Nation haïda, je me pose souvent la question suivante : « Que penseraient nos ancêtres? » Je me posais cette question alors que je me trouvais à la baie Windy pour célébrer le 20^e anniversaire de l'Entente sur Haida Gwaii et participer à l'érection du premier mât à Gwaii Haanas en plus de 130 ans. L'émotion était si palpable et je me souviens du sentiment de fierté éprouvé par tous ceux qui assistaient à cet événement historique. Comment ne pas se sentir fiers? Ce sentiment s'amplifiait en pensant au passé, à tous les défis relevés par nos ancêtres qui ont permis à cette célébration d'avoir lieu. C'est un exercice d'humilité que de songer aux sacrifices consentis pour protéger ces terres et ces eaux. Bien qu'issus de conflits, ces sacrifices ont ouvert la voie à une ère de coopération entre la Nation haïda et le Canada.

Kil tlaats 'gaa (Peter Lantin)

Le contenu du présent document n'a ni fait l'objet d'un examen formel ni été formellement approuvé par le Conseil de la Nation haïda ou par le gouvernement du Canada. Son contenu est uniquement présenté à des fins de discussion et pourra être modifié après examen formel.

collaboration avec des partenaires tels que les gardiens de Haida Gwaii.

Les décisions du CGA sont éclairées par les meilleures données disponibles dont le savoir traditionnel haïda, les connaissances locales et la science. Au cours de la mise en œuvre de ce plan directeur, le CGA devra solliciter les conseils d'un comité consultatif, des collectivités locales et de tous ceux qui seront concernés par les décisions du CGA.

Objectif 1.1 Renforcer les liens entre la Nation haïda et le Canada.

Cibles :

1. Collaboration plus étroite des employés d'organismes partenaires concernant la gestion de Gwaii Haanas et les initiatives qui y sont prises.
2. Mise en place d'un processus collaboratif pour l'implication du CGA dans la prise de décisions concernant la gestion des pêches.
3. Gestion, par le CGA, de deux grands projets mettant en valeur la relation de coopération entre la Nation Haida et le Canada.

Objectif 1.2 Améliorer la coordination entre le CGA et les organismes et initiatives associés.

Cibles :

1. Le CGA participera et coordonnera la gestion des ressources locales et régionales ainsi que les initiatives de planification pertinentes concernant Gwaii Haanas.
2. Le CGA impliquera des parties intéressées dans la mise en œuvre du présent plan directeur.
3. Coordination des programmes de prévention, de conformité et d'exécution par les partenaires du CGA et la province de la Colombie-Britannique.
4. Coordination des activités de préparation aux interventions d'urgences par les partenaires du CGA et autres agences et organismes pertinents.

BUT n° 2 : Protéger, préserver et restaurer la biodiversité et les écosystèmes.

Des forêts pluviales aux forêts de laminaires géantes, les communautés biologiques qu'abrite Gwaii Haanas sont parmi les plus productives au monde. Préserver la diversité des espèces, des populations et des communautés y compris leur capacité à s'adapter aux changements climatiques constitue une priorité essentielle. Ceci peut être accompli par une intendance adéquate des terres et de la mer.

Le contenu du présent document n'a ni fait l'objet d'un examen formel ni été formellement approuvé par le Conseil de la Nation haïda ou par le gouvernement du Canada. Son contenu est uniquement présenté à des fins de discussion et pourra être modifié après examen formel.

La santé écologique de Gwaii Haanas est essentielle à la fois pour les espèces endémiques et migratrices. Le CGA a récemment élaboré un plan d'action à l'intention des espèces terrestres en péril à Gwaii Haanas. Ce plan privilégie des mesures décrites dans les plans de rétablissement individuels qui sont les plus susceptibles d'améliorer la condition des populations d'espèces. Le CGA soutient également les efforts visant à reconstituer des populations d'espèces importantes sur les plans écologique et culturel afin de préserver de la culture haïda et un important réseau trophique. Le zonage des activités humaines est également un outil permettant l'atteinte d'objectifs connexes.

Les espèces introduites, principalement le k'add (cerf), le kagan (rat) et le gwiiguu (raton laveur) constituent la principale menace pour l'intégrité écologique terrestre à Gwaii Haanas. Au cours des dernières décennies, d'importants projets de rétablissement de milieux terrestres ont été amorcés. *Sgin Xaana Sdihlt'lxa* : *Retour des oiseaux nocturnes* est l'un des projets visant à protéger et à rétablir les colonies d'oiseaux marins par l'éradication des rats, une espèce envahissante, dans les îles Arichika, Murchison et Faraday. *Llgaay gwii sdiihlda*. Le projet *Rétablir l'équilibre* vise essentiellement à accroître la végétation du sous-étage dans plusieurs îles situées dans la région du détroit de Juan Perez, au moyen d'un programme de gestion des cervidés. Un programme actif de biosécurité jumelé à des efforts de restauration est essentiel pour minimiser la prolifération d'espèces introduites à Gwaii Haanas.

Le succès des efforts visant à améliorer la structure et la fonction des écosystèmes dépend d'une collaboration avec des partenaires. À titre d'exemple, les efforts de restauration du *Gaalguuhlkyan* (ormeau) à Gwaii Haanas exigent un partenariat suivi avec le groupe responsable de l'intendance marine à Haida Gwaii (Haida Gwaii Marine Stewardship Group). De manière plus générale, les efforts visant à protéger, préserver et rétablir la biodiversité à Gwaii Haanas donnent lieu à de plus importants efforts de gestion des aires protégées menés par la Nation haïda, la Colombie-Britannique et le Canada dans l'archipel Haida Gwaii et dans le Pacifique Nord.

Le printemps à K'iid (passage Burnaby)

Nous avons l'habitude de voir des centaines et des centaines de tonnes de harengs, de gros œufs, à perte de vue. Je sais qu'il y avait plusieurs millions de tonnes de poisson parce que lorsqu'ils commencent à se diriger vers le passage Burnaby, c'est comme si on entendait une grosse pluie ou quelque chose du genre emprunter le passage durant la nuit. Et puis les otaries et les épaulards ... eux aussi, étaient de la partie. On peut entendre ces ... otaries rugir toute la nuit, en empruntant le passage et pourchassant le hareng. Lorsqu'on s'y rend [aujourd'hui] ... à la recherche de k'aaw au printemps, il y a beaucoup moins d'œufs et seulement quelques otaries...

Gidaansda (Percy Williams)

Ô cèdre

Lorsque soumis à la vapeur, il pliera sans se rompre et servira à fabriquer maisons et embarcations, boîtes et marmites. Son écorce servira à fabriquer des paillasons et même des vêtements.

Bill Reid, *Out of the Silence*

Le contenu du présent document n'a ni fait l'objet d'un examen formel ni été formellement approuvé par le Conseil de la Nation haïda ou par le gouvernement du Canada. Son contenu est uniquement présenté à des fins de discussion et pourra être modifié après examen formel.

Objectif 2.1 Protéger et conserver les habitats, les espèces et les réseaux trophiques à Gwaii Haanas.

Cibles :

1. Documentation et conservation des caractéristiques écologiques clés, des espèces et de leurs habitats.
2. Documentation des éléments écosystémiques uniques rares et vulnérables ainsi que des aires marines clés caractérisées par une grande diversité biophysique et augmentation du pourcentage initial de zones de protection intégrale par rapport au niveau de référence de 3 % en 2010.
3. Mise en œuvre, d'ici 2020, du Plan d'action intégré pour la protection des espèces en péril de Gwaii Haanas.
4. Élaboration et mise en œuvre d'un ou de plusieurs plans d'action pour les espèces recensées par le CGA (p. ex., le hareng du Pacifique, le thuya géant).
5. Absence de nouvelles espèces envahissantes dans les îles au large de la côte, les sites d'éradication et autres zones délimitées par le CGA.

Objectif 2.2 Restaurer les habitats, rétablir les espèces et les réseaux trophiques à Gwaii Haanas.

Cibles :

1. Élaboration et mise en œuvre d'un plan de biosécurité visant les espèces envahissantes d'ici 2019, qui comprennent des mesures de prévention, de détection et des mesures adaptatives d'intervention.
2. Décupler l'abondance d'oiseaux marins dans les îles Arichika et Murchison par une éradication efficace des rats et le maintien de mesures de biosécurité.
3. Décupler l'abondance des plantes du sous-étage dans les îles Faraday, Hotspring, House, Murchison et Ramsay au moyen d'une gestion active des cerfs et de mesures de biosécurité.
4. Élaboration en concertation, d'ici 2020, d'une stratégie de reconstitution et d'un plan d'exécution pour le hareng.
5. Élaboration et mise en œuvre, au besoin, de projets de restauration jugés prioritaires par le CGA (p. ex., rivières à saumon, forêts de laminaires géantes, sites contaminés).

BUT n° 3 : Assurer la survie de la culture haïda.

La culture haïda a pour fondement le lien qui unit les Haïdas à Haida Gwaii. À Gwaii Haanas, cela se traduit par le maintien d'un rapport étroit et durable avec une région qui ne cesse de revêtir une grande importance culturelle, spirituelle et économique. Le partage du savoir traditionnel et de la langue est essentiel au lien qui unit les gens au même endroit.

Le contenu du présent document n'a ni fait l'objet d'un examen formel ni été formellement approuvé par le Conseil de la Nation haïda ou par le gouvernement du Canada. Son contenu est uniquement présenté à des fins de discussion et pourra être modifié après examen formel.

Les activités traditionnelles se poursuivent à la fois sur terre et en mer. Ces activités sont à la fois essentielles à la sécurité alimentaire et au bien-être spirituel et culturel des Haïdas. L'accès à Gwaii Haanas est difficile et coûteux et le CGA prend actuellement des mesures pour s'assurer que les générations présentes et futures d'Haïdas aient la possibilité de découvrir Gwaii Haanas.

La survie de la culture haïda dépend de moyens de subsistance durables et d'un bien-être communautaire. Des possibilités de carrière et autres opportunités économiques s'offrent aux citoyens haïdas de Gwaii Haanas. Parmi celles-ci existent un vaste éventail d'activités potentielles comme l'organisation de voyages, les beaux-arts, la pêche, et d'emplois au sein du gouvernement et d'organismes à but non lucratif.

Le programme des gardiens de Haida Gwaii vise à protéger des sites culturels clés et fournit de possibilités d'emploi aux Haïdas. En place bien avant la désignation de Gwaii Haanas, ce programme vise à rapprocher les gens de la terre et de la mer et à faciliter la pratique de l'utilisation traditionnelle ainsi que des pratiques exemplaires d'intendance. Le 'Laana Daagang. nga Gawga

Le programme des gardiens de Haida Gwaii est une pierre de touche de notre passé et de notre avenir. Il ne reste que très peu d'endroits au monde où l'on puisse éprouver un sentiment d'appartenance à un tout. Gwaii Haanas est l'un de ces endroits.

Cindy Boyko, coprésidente du CGA

(Programme de redécouverte des valeurs traditionnelles de la Baie Swan), offre aux jeunes insulaires des occasions de développer un sentiment d'attachement à Gwaii Haanas tout en se familiarisant avec l'intendance de la culture et le leadership culturel.

Gwaii Haanas abrite des vestiges archéologiques qui attestent d'une utilisation généralisée de la région. Plus de 700 sites archéologiques côtiers ont été recensés dont certains sont vieux d'au moins 12 000 ans. Les recherches archéologiques actuellement en cours à Gwaii Haanas sont centrées sur des régions subaquatiques, là où des humains pourraient avoir vécu lorsque le niveau de la mer était moins élevé.

Objectif 3.1 Continuer à soutenir la culture vivante et l'économie des Haïdas.

Cibles :

1. Adoption et établissement, par la Nation haïda, de protocoles servant à orienter l'utilisation et l'intendance des ressources par les Haïdas à Gwaii Haanas d'ici à 2023.
2. Encouragement du développement et augmentation de la portée de programmes culturels haïdas existants et nouveaux (p. ex., le programme des gardiens de Haida Gwaii, le programme de redécouverte des valeurs traditionnelles de la Baie Swan).
3. Maintien ou augmentation des opportunités économiques des Haïdas à Gwaii Haanas par rapport au niveau de référence de 2018.
4. Augmentation, au moyen de partenariats, du nombre d'activités culturelles haïdas offertes à Gwaii Haanas (projets sculpturaux, échanges linguistiques, utilisations traditionnelles et application des savoirs traditionnels).

Le contenu du présent document n'a ni fait l'objet d'un examen formel ni été formellement approuvé par le Conseil de la Nation haïda ou par le gouvernement du Canada. Son contenu est uniquement présenté à des fins de discussion et pourra être modifié après examen formel.

Objectif 3.2 Protéger les éléments et les ressources d'importance spirituelle et culturelle.

Cibles :

1. Documentation et protection de sites et de zones ayant une valeur spirituelle, culturelle et archéologique, conformément au droit haïda.
2. Partage de savoirs traditionnels concernant Gwaii Haanas (p. ex., toponymes haïdas, traditions orales)

BUT n° 4 : Favoriser une utilisation écologique et durable des ressources qui profite aux collectivités de Haida Gwaii.

L'écosystème de Gwaii Haanas continue, comme il le fait depuis des millénaires, à subvenir aux besoins des collectivités haïdas. La région favorise également le tourisme et la pêche qui, à leur tour, soutiennent les entreprises locales et régionales. Qui plus est, des navires sillonnent régulièrement les eaux de Gwaii Haanas. Cet éventail d'activités procure des avantages culturels, sociaux et économiques importants aux collectivités locales et régionales.

L'objectif principal en matière de gestion de l'écosystème terrestre à Gwaii Haanas est de conserver ou d'améliorer l'intégrité écologique. Aucune exploitation commerciale de ressources ne doit avoir lieu dans la zone terrestre. La gestion de la zone marine a pour objectif de protéger et de conserver les valeurs écologiques et culturelles. Des activités commerciales telles que la pêche peuvent cependant être entreprises à condition d'être menées conformément au présent plan directeur et de ne pas mettre en péril la structure ou la fonction des écosystèmes.

Un cadre de gestion écosystémique destiné à évaluer les activités humaines à Gwaii Haanas sera élaboré afin de s'assurer que ces activités sont écologiquement durables et qu'elles sont socialement, culturellement et économiquement profitables. Il conviendra d'abord d'évaluer les activités de pêche avant d'autres activités. Réduire l'empreinte écologique des activités administratives et opérationnelles à Gwaii Haanas sera également une priorité.

Bien que le taux de fréquentation à Gwaii Haanas ait diminué au cours des dernières décennies, le nombre de visiteurs a augmenté ces dernières années. Les services de traversier et de vol, essentiels pour accéder à Haida Gwaii, sont insuffisants et limitent actuellement la

La marée de vive-eau

Je suis de ceux qui croient à l'importance de regarder la lune quand on pêche. On lève les yeux au ciel et on se dit : « Tiens, c'est la marée de vive-eau » - la lune devient un peu plus grosse chaque jour. Le poisson mord à la marée de vive-eau dans cette région. Il ne suffit pas de partir à la pêche. Il faut savoir où aller. Il faut penser comme un poisson. On ne peut pas être un bon pêcheur si on ne pense pas comme un poisson. Un jour, j'ai été pris au large dans les clapotis de marée près de Flamingo [bras de Flamingo] - il faisait très beau et l'eau est montée comme si j'étais dans une machine à laver. Quand on pêche en haute mer depuis 54 ans, on finit par être pris par les intempéries à quelques reprises. Mais le reste du temps, tout se passe à merveille. C'est pour ça qu'on pêche.

Norm Ostrom, pêcheur commercial

Le contenu du présent document n'a ni fait l'objet d'un examen formel ni été formellement approuvé par le Conseil de la Nation haïda ou par le gouvernement du Canada. Son contenu est uniquement présenté à des fins de discussion et pourra être modifié après examen formel.

fréquentation de Gwaii Haanas. Au cours de la prochaine décennie, le CGA travaillera de concert avec d'autres partenaires pour améliorer l'accès à Haida Gwaii.

Objectif 4.1 Veiller à ce que le tourisme à Gwaii Haanas soit écologiquement durable.

Cibles :

1. Révision, tous les cinq ans, des politiques concernant les visiteurs afin de favoriser la fréquentation et stimuler la croissance des entreprises, tout en protégeant le patrimoine naturel et culturel.
2. Gestion des activités touristiques afin de minimiser les impacts dans des endroits vulnérables (p. ex., les colonies d'oiseaux marins).

Objectif 4.2 Veiller à ce que les pêches à Gwaii Haanas soient écologiquement durables.

Cibles :

1. Intégration des savoirs traditionnels haïdas dans les processus décisionnels notamment en ce qui concerne les pêches ciblées par le CGA (p. ex., la pêche au hareng du Pacifique) d'ici 2020 et à toutes les pêches à Gwaii Haanas d'ici 2023.
2. Élaboration d'un cadre de gestion écosystémique qui impliquera la désignation d'objectifs précis et mesurables et qui comprendra un processus pour évaluer les pêches à Gwaii Haanas en fonction de ses objectifs.
3. Évaluation, d'ici 2020, de trois pêches ciblées par le CGA (p. ex., la panope du Pacifique, l'oursin rouge, le concombre de mer) à l'aide du cadre de gestion écosystémique. Évaluation de toutes les pêches à Gwaii Haanas d'ici 2023 ainsi que de nouvelles pêches et/ou de pêches rouvertes au besoin.

Objectif 4.3 Collaborer, avec les agences concernées, à la gestion et à la surveillance du trafic maritime afin de minimiser les répercussions sur l'archipel Gwaii Haanas.

Cibles :

1. Collaboration entre le CGA et les agences concernées pour favoriser une meilleure communication au sujet des mouvements des navires.
2. Collaboration entre le CGA et les agences concernées pour inciter les navires de gros tonnage à transiter suffisamment loin des côtes afin d'assurer un délai d'intervention raisonnable et de prévenir des accidents.
3. Amélioration de l'infrastructure maritime pour permettre une navigation sécuritaire à Gwaii Haanas (mise en place de bouées et de balises).

Le contenu du présent document n'a ni fait l'objet d'un examen formel ni été formellement approuvé par le Conseil de la Nation haïda ou par le gouvernement du Canada. Son contenu est uniquement présenté à des fins de discussion et pourra être modifié après examen formel.

Objectif 4.4 Augmenter les profits générés par les activités menées à Gwaii Haanas.

Cibles :

1. Collaboration entre le CGA et les organismes locaux, régionaux et nationaux pour accroître la fréquentation de l'archipel Gwaii Haanas (meilleur accès, commercialisation collective).
2. Augmentation du taux de fréquentation de Gwaii Haanas d'au moins 2 % par année par rapport au niveau de référence de 2015.
3. Augmentation des possibilités locales de fréquentation à Gwaii Haanas.
4. Collaboration entre le CGA et les entreprises, les agences gouvernementales et autres organismes pour développer les capacités locales et fournir des opportunités économiques dans l'archipel Haida Gwaii.

Objectif 4.5 Réduire les répercussions des opérations et de l'administration sur l'environnement.

Cibles :

1. Réduire les émissions de gaz à effet de serre résultant des activités de Gwaii Haanas de 10 % d'ici à 2022 et de 20 % d'ici 2027, par rapport au niveau de référence de 2017.
2. Alimentation de tous les postes locaux d'opérations sur le terrain au moyen de sources d'énergies renouvelables.

BUT n° 5 : Approfondir la connaissance et la compréhension de Gwaii Haanas.

Gwaii Haanas doit servir de référence pour la connaissance scientifique et humaine de la terre et de la mer. Des décennies de recherche, en collaboration avec nos partenaires, ont permis de documenter presque 6 800 espèces dans la région, de dresser un inventaire archéologique des sites terrestres et côtiers et de cartographier des fonds marins et bon nombre d'autres réalisations en matière de recherche.

Les priorités en matière de surveillance comprendront la conservation à long terme d'ensembles de données écologiques et l'élaboration d'un programme de surveillance maritime intégré qui comprendra des indicateurs relatifs à l'écologie marine, à son utilisation et à sa gouvernance ainsi qu'aux retombées économiques pour les collectivités côtières. Ce programme sera

Kilgii Gwaay

Il y a une petite plage à l'extrême Sud de Haida Gwaii qui recèle l'un des plus grands secrets de la côte nord-ouest. Pour le simple observateur, ce lieu n'a rien d'exceptionnel. Il s'agit d'une petite anse rocailleuse de Gwaii Haanas, parsemée de blocs rocheux, bordée d'un fond rocheux acéré et de branches basses. On n'aurait pas idée de la prendre en photo en passant devant en kayak. Mais les archéologues y ont découvert une saisissante série d'artefacts témoignant du mode de vie des Haïdas il y a plus de 10 000 ans, tous issus d'une époque où la planète se débarrassait des glaces de la dernière période glaciaire et où tout se métamorphosait.

Quentin Mackie, Université de Victoria.

Le contenu du présent document n'a ni fait l'objet d'un examen formel ni été formellement approuvé par le Conseil de la Nation haïda ou par le gouvernement du Canada. Son contenu est uniquement présenté à des fins de discussion et pourra être modifié après examen formel.

élaboré en coordination avec des efforts de surveillance à plus vaste échelle dans l'archipel Haida Gwaii. De nouveaux travaux de recherche comprendront la documentation du savoir traditionnel, l'inventaire des sites archéologiques sous-marins et la compréhension approfondie de Gwaii Haanas en tant qu'écosystème où la terre, la mer et les gens sont interdépendants.

Les objectifs en matière de recherche et de surveillance seront atteints en collaboration avec des programmes de recherche gouvernementaux, des universités et des organismes locaux. Les résultats de ces travaux éclaireront les décisions du CGA et pourront également être profitables pour la gestion d'autres zones à Haida Gwaii et dans la région plus vaste du Pacifique Nord.

Objectif 5.1 Soutenir et élaborer davantage le programme de surveillance de Gwaii Haanas.

Cibles :

1. Élaboration exhaustive d'un programme intégré de surveillance maritime d'ici 2023.
2. Maintien et amélioration des programmes de surveillance à long terme (p. ex., le programme d'intégrité écologique) et les ensembles de données concernant, entre autres, la zostère, le saumon et le hareng.
3. Soutien des activités de surveillance par l'entremise de partenariats nouveaux et existants (p. ex., gardiens de Haida Gwaii, programme des pêches haïda, voyageurs, industrie de la pêche).
4. Intégration des activités de surveillance à Gwaii Haanas à des initiatives locales et régionales à plus grande portée (p. ex., en matière de conception et de partage de données).

Objectif 5.2 Promouvoir et faire progresser la recherche pour soutenir la prise de décisions à Gwaii Haanas.

Cibles :

1. Documentation et inventaire des savoirs traditionnels haïdas et autres savoirs locaux se rapportant à Gwaii Haanas.
2. Achèvement des inventaires archéologiques de cinq zones infratidales qui ont jadis fort probablement été habitées par des humains.
3. Délimitation et protection des zones de recherche dans le but d'y recueillir des renseignements de base.
4. Soutien de travaux de recherche pour l'avancement des connaissances portant sur les systèmes socioécologiques et les liens entre la terre et la mer ainsi que d'outils pour la mise en œuvre d'une gestion écosystémique.
5. Les partenariats doivent donner lieu à cinq accomplissements en matière de recherche (p. ex., cartographie du plancher océanique, analyse socioéconomique, publications revues par des pairs).

Le contenu du présent document n'a ni fait l'objet d'un examen formel ni été formellement approuvé par le Conseil de la Nation haïda ou par le gouvernement du Canada. Son contenu est uniquement présenté à des fins de discussion et pourra être modifié après examen formel.

BUT n° 6 : Sensibiliser davantage le public à l'aire terrestre Gwaii Haanas et augmenter son appréciation de l'endroit.

La sensibilisation du public ainsi que les activités de diffusion externe sont essentielles à la concrétisation de la vision pour Gwaii Haanas. La transmission régulière d'histoires et de récits au sujet de Gwaii Haanas favorise un sentiment de fierté, de compréhension et de solidarité à l'égard de Gwaii Haanas parmi les Haïdas et des auditoires canadiens locaux plus vastes.

La programmation actuelle comprend une série de conférences estivales, le programme *Artistes à Gwaii Haanas* et les relations avec les médias. Ces initiatives, entre autres, aident à augmenter la visibilité de Gwaii Haanas à l'échelle nationale et internationale.

L'élargissement des programmes de diffusion externe locaux et l'atteinte de nouveaux auditoires dans des centres urbains tels que Vancouver sont au nombre des priorités de la prochaine décennie. Une utilisation accrue des médias sociaux et l'établissement de partenariats avec d'autres organisations fortes d'une expertise en communication contribueront au succès de tels efforts.

Phrases en haïda

Haay.yad tl'aaw gam taajuuwaay sihlgyang dii giijiigid G̱ang.	<i>Aujourd'hui il n'y a aucun vent qui puisse me retenir.</i>
Chiixwas gen gaguu gataa daanaay guu ga taa iijii.	<i>Lorsque la marée est basse, la table est mise.</i>
DaaGahl sin 'laa gii dii sdaahl ga.	<i>J'espère qu'il fera beau demain.</i>
Chiixwaay ad k'aadsgiidaay gam nang k'yaawga G̱id G̱ang.	<i>Le temps et la marée n'attendent personne.</i>

Objectif 6.1 Mieux faire connaître Gwaii Haanas et accroître le sentiment d'attachement à cet endroit, aux niveaux local, régional, et national.

Cibles :

1. Augmentation de 20 % de la participation aux programmes de diffusion externe et d'engagement (p. ex., séries de conférences locales et régionales).
2. Augmentation de l'engagement auprès des jeunes de Haida Gwaii (p. ex., participation aux programmes scolaires, à l'assemblée des jeunes de Haida Gwaii).
3. Donner l'occasion à tous les élèves de Haida Gwaii de visiter Gwaii Haanas durant leurs années au secondaire.
4. Gwaii Haanas figure dans 50 médias et publications académiques.
5. Augmentation de la portée virtuelle de Gwaii Haanas de 50 % (p. ex., au moyen de sites Web, de médias sociaux et de visites virtuelles).

Le contenu du présent document n'a ni fait l'objet d'un examen formel ni été formellement approuvé par le Conseil de la Nation haïda ou par le gouvernement du Canada. Son contenu est uniquement présenté à des fins de discussion et pourra être modifié après examen formel.

Objectif 6.2 Sensibilisation du public aux rapports de cogestion à Gwaii Haanas.

Cibles :

1. Offrir chaque année aux résidents de Haida Gwaii et au grand public de multiples opportunités de familiarisation avec Gwaii Haanas (p. ex., les utilisations humaines actuelles et du passé, la gestion participative, le droit haïda).
2. Intégration de la langue haïda et des traditions orales dans les communications de Gwaii Haanas.
3. Partage des connaissances et de l'expérience du CGA en matière de cogestion avec au moins deux groupes externes par année (p. ex., au moyen d'assemblées, de conférences et d'excursions sur le terrain).

BUT n° 7 : Fournir aux visiteurs des expériences enrichissantes

Pour plusieurs, une visite à Haida Gwaii constitue l'expérience de toute une vie. La satisfaction des visiteurs demeure élevée et nombreux sont les visiteurs qui qualifient leur visite à Gwaii Haanas d'expérience transformatrice. Les interactions avec les gardiens de Haida Gwaii sont souvent mentionnées comme étant le clou de l'expérience du visiteur.

Le CGA s'emploie à cibler de nouveaux marchés touristiques et pourrait étendre ses services et agrandir ses installations. Les opportunités permettant d'améliorer les infrastructures pourront inclure les emplacements de camping et sentiers en arrière-pays et un meilleur accès à de l'eau douce. Tous les nouveaux services et nouvelles installations à Gwaii Haanas devront être adéquats sur les plans culturel et écologique et devront respecter l'esprit des lieux.

Pour augmenter le taux de fréquentation à Gwaii Haanas, le CGA travaillera en partenariat avec des organismes touristiques à l'amélioration du marketing de destination à Haida Gwaii ainsi qu'à Gwaii Haanas et dans d'autres secteurs protégés dans les îles. Les partenariats avec des écoles et des universités peuvent augmenter le nombre de jeunes visiteurs. Il est également important de travailler de concert avec des voyageurs afin d'assurer une expérience du visiteur exceptionnelle et mémorable.

Gwaii Haanas est un endroit magique. Je suis un redneck et ce n'est pas le genre de chose que je dis facilement. Dans certains coins, on peut passer de 1000 brasses au début de la grève en un demi-mille ou en un mille. Il n'y a pas beaucoup d'endroits sur la planète où cela puisse se faire.

Lindsey Doerksen, pêcheur commercial

Cette région a un effet sur les gens, un effet dont j'ai été témoin à plusieurs reprises.

Al Whitney, ancien voyageur

Objectif 7.1 Maintenir ou augmenter le taux de satisfaction des visiteurs.

Cibles :

1. Diversification et augmentation des opportunités offertes aux visiteurs au moyen de partenariats avec des voyagistes, entreprises locales et autres organismes (p. ex., ateliers culturels, activités guidées, sciences citoyennes).
2. Amélioration et développement de l'infrastructure correspondant à l'expérience offerte à Gwaii Haanas.
3. Gestion du trafic aérien local (p. ex., hélicoptères, hydravions, drones) afin de minimiser le bruit et de préserver la tranquillité inhérente à l'expérience du visiteur dans cet endroit reculé qu'est Gwaii Haanas.
4. Élimination régulière des déchets de plage dans les sites considérés hautement prioritaires.
5. Faire en sorte que 95 % des visiteurs soient satisfaits de leur expérience à Gwaii Haanas.

Objectif 7.2 Multiplier les possibilités d'apprentissage à Gwaii Haanas.

Cibles :

1. Obtention par tous les visiteurs de l'information globale nécessaire pour leur garantir un séjour sécuritaire et enrichissant à Gwaii Haanas (p. ex., séances d'information, interprétation).
2. Documentation et application des meilleures pratiques en matière de tourisme culturel à Gwaii Haanas.
3. Habilitation, d'ici 2023, des étudiants de niveau postsecondaire à participer, sur une base régulière, à des cours pratiques sur le terrain à Gwaii Haanas au moyen de partenariats.
4. Soutien des activités d'interprétation des gardiens de Haida Gwaii et des voyagistes en offrant des possibilités d'accès à l'éducation et à la formation.

7. Zonage

Le présent plan directeur comprend des dispositions sur le zonage afin d'assurer l'atteinte des buts, objectifs et cibles. Le zonage ne porte aucunement atteinte aux droits inhérents d'utilisation traditionnelle des Haïdas.

L'aire marine de Gwaii Haanas a initialement été zonée conformément au plan directeur provisoire de 2010. Les engagements en matière de zonage à cette époque étaient de portée modeste et le CGA s'était alors engagé à mettre en œuvre un zonage exhaustif des aires marines. La zone terrestre de Gwaii Haanas est gérée conjointement par la Nation haïda et le Canada depuis 1993, mais elle n'a jamais fait l'objet d'un zonage. Le zonage simultané des terres et de la mer décrit ci-après souscrit à Gina waadluxan gud ad kwaagid, la notion que tout

Le contenu du présent document n'a ni fait l'objet d'un examen formel ni été formellement approuvé par le Conseil de la Nation haïda ou par le gouvernement du Canada. Son contenu est uniquement présenté à des fins de discussion et pourra être modifié après examen formel.

fait partie d'un ensemble. Ceci favorise une gestion plus intégrée des écosystèmes terrestre et marin.

Approche du zonage et description des zones

Le plan de zonage a pour mandat l'atteinte d'objectifs écologiques et culturels clés tout en minimisant les répercussions socioéconomiques. Le plan de zonage est également conçu de manière à optimiser la connectivité écologique, à favoriser la navigation et à mieux la comprendre, et à offrir des possibilités de recherche scientifique.

Sur terre, là où aucune exploitation commerciale de ressources n'a cours, le zonage a pour but de protéger des éléments écosensibles comme des sites archéologiques et des aires de nidification d'oiseaux marins, en plus de limiter le développement des infrastructures en le confinant à des zones précises. Dans la zone marine, des activités de pêche durables continuent à ce jour à fournir des moyens de subsistance et à tisser des liens entre des gens, des familles et Gwaii Haanas. Le zonage des aires marines a pour but d'augmenter la protection d'éléments écologiques et culturels tout en continuant à offrir des possibilités de pêche commerciale et récréative viables.

Le plan de zonage est présenté dans sa totalité à l'annexe A et les cadres de zonage des aires marines et terrestres sont décrits à l'annexe B.

- D'une superficie de plus de 500 kilomètres carrés, la zone s'étendant de l'**anse Kwoon à la baie Gowgaia**, sur la côte ouest, est la plus vaste zone de protection intégrale à Gwaii Haanas. Des eaux protégées de la baie Gowgaia au plateau continental, cette zone renferme plusieurs estuaires, des récifs de coraux et d'éponges et constitue un important habitat pour les scorpenidés, les oiseaux marins et les baleines.
- **Sgang Gwaay** est un village haïda reconnu comme site du patrimoine mondial par l'UNESCO. Il commémore la culture vivante haïda et le lien qui unit les Haïdas à la terre et à la mer.
- Les eaux entourant le **cap Saint James** se caractérisent par un puissant brassage maréal, ce qui crée une aire de haute productivité. Les Ganhlaans (îles Kerouard), situées à l'extrémité la plus au sud de Gwaii Haanas, abritent des milliers d'oiseaux marins ainsi qu'une roquerie d'otaries de Steller.
- La **pointe Lyman**, où nichent des macareux huppés, et ses eaux environnantes comprennent une importante aire de nidification, des récifs de coraux et d'éponges ainsi qu'un habitat de baleines et de scorpenidés.

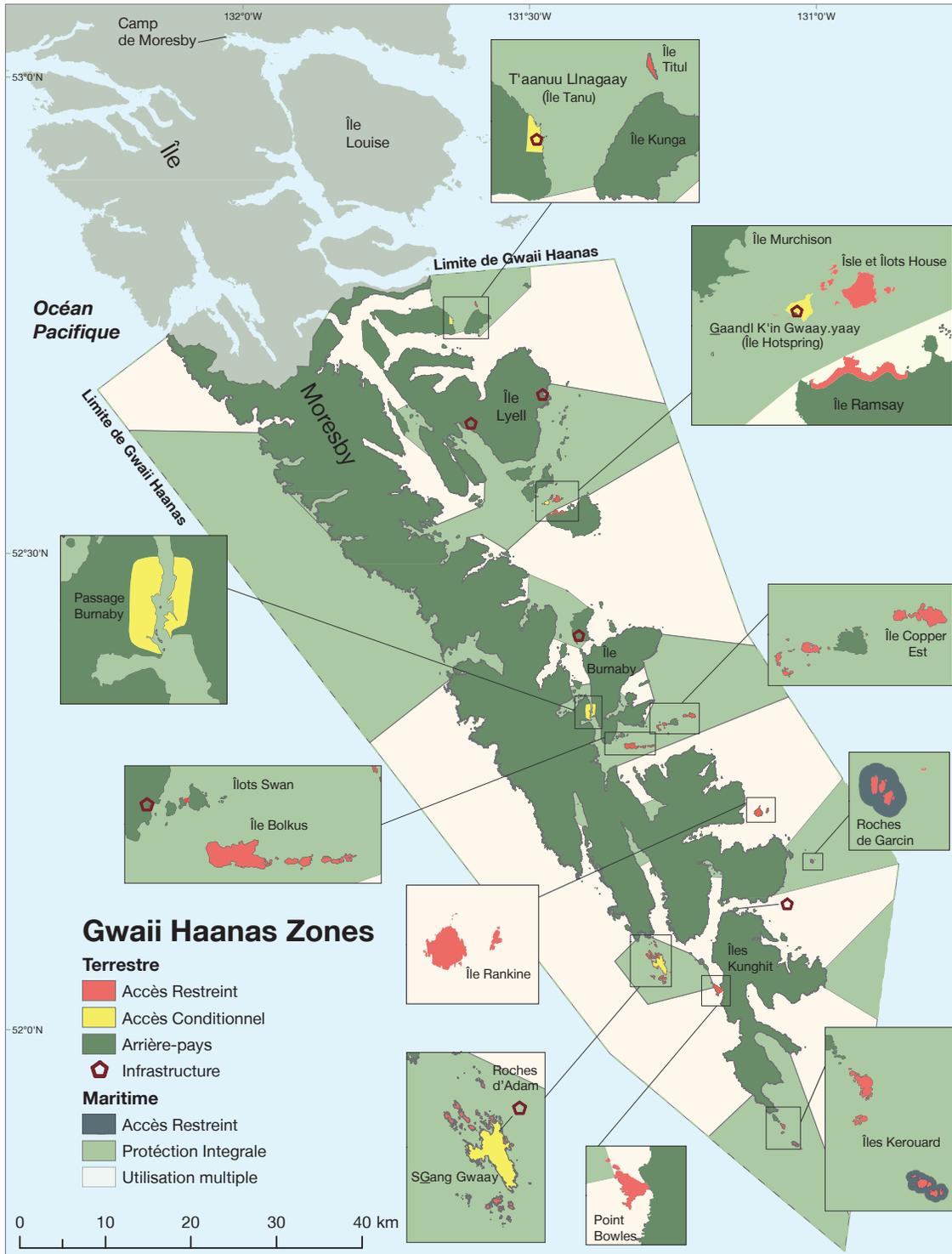
Le contenu du présent document n'a ni fait l'objet d'un examen formel ni été formellement approuvé par le Conseil de la Nation haïda ou par le gouvernement du Canada. Son contenu est uniquement présenté à des fins de discussion et pourra être modifié après examen formel.

- La **pointe Benjamin** est une zone aux forts courants de marée qui comprend Garcin Rocks, site d'une deuxième roquerie d'otaries à Gwaii Haanas.
- Les estuaires Flamingo, Louscoone, Rose et Houston servent d'interfaces nutritives et énergétiques entre la terre et la mer.
- La chaîne d'îles Bolkus dans le **bras Skincuttle** est un site d'origine haïda où SGuuluu Jaad (la Femme écume) serait sortie de l'eau pour la première fois. Ce bras de mer est également un point névralgique sur le plan écologique puisqu'il abrite des milliers d'oiseaux marins nicheurs. Cette zone de protection intégrale s'étend au nord jusque dans le passage Burnaby, site d'une des communautés intertidales tempérées parmi les plus riches et diversifiées.
- La zone s'étendant du **bras Matheson à l'île Huxley** est une aire d'importance archéologique à la fois terrestre et subaquatique dans laquelle des travaux de recherche exploratoire sous-marine ont révélé la présence d'un possible site d'habitation humaine datant d'une époque où le niveau de la mer était moins élevé.
- La zone de protection intégrale s'étendant de l'île Lyell au détroit de Juan Perez Nord comporte une aire à haute valeur culturelle comprenant deux sites des gardiens de Haida Gwaii. Plusieurs projets de restauration de l'environnement terrestre et marin ont aussi été situés dans cette région hautement productive.
- La petite zone de protection intégrale du **détroit Darwin** sud comporte une aire abritée de haute productivité.
- Le village de **T'aanuu** et les eaux environnantes, incluant l'île **Kunga**, sont de très grande valeur sur le plan culturel et constituent encore aujourd'hui une zone clé d'utilisation traditionnelle pour les Haïdas.

Un plan de surveillance sera élaboré pour évaluer l'efficacité du zonage quant à l'atteinte d'objectifs écologiques et culturels. Une surveillance régulière à l'intérieur et à l'extérieur de zones de protection intégrale rendra compte de la réponse des écosystèmes au plan de zonage et éclairera les processus décisionnels du CGA.

Le contenu du présent document n'a ni fait l'objet d'un examen formel ni été formellement approuvé par le Conseil de la Nation haïda ou par le gouvernement du Canada. Son contenu est uniquement présenté à des fins de discussion et pourra être modifié après examen formel.

Annexe A. Plan de zonage



Le contenu du présent document n'a ni fait l'objet d'un examen formel ni été formellement approuvé par le Conseil de la Nation haïda ou par le gouvernement du Canada. Son contenu est uniquement présenté à des fins de discussion et pourra être modifié après examen formel.

Annexe B. Cadres de zonage

Cadre de zonage terrestre		ZONE TERRESTRE			
		Accès restreint	Accès conditionnel	Arrière-pays	Infrastructure
Activités	Utilisation traditionnelle*	✓	✓	✓	✓
	Recherche, surveillance et restauration	C	C	✓	✓
	Éducation, tourisme et loisirs	×	C	✓	✓
	Camping	×	×	✓	×
Infrastructure	Infrastructure de sécurité	✓	✓	✓	✓
	Sentiers	×	C	C	✓
	Abris rudimentaires	×	×	C	✓
	Prises d'eau douce	×	×	C	✓
	Hébergement pour utilisation opérationnelle	×	×	×	✓
	Hébergement pour utilisation commerciale	×	×	×	C

Cadre de zonage maritime		ZONE MARINE		
		Accès restreint	(UICN II) Protection intégrale	(UICN VI) Utilisation multiple
Activités	Utilisation traditionnelle*	✓	✓	✓
	Recherche, surveillance et restauration	C	C	✓
	Tourisme et éducation	×	✓	✓
	Pêche/récolte commerciale	×	×	✓
	Pêche/récolte récréative	×	×	✓
	Aquaculture de crustacés	×	×	×
	Aquaculture de poissons à nageoires	×	×	×
Infrastructure	Infrastructure de sécurité	×	✓	✓
	Ancrages	×	✓	✓
	Bouées d'amarrage	×	✓	✓
	Quais	×	C	✓
	Aménagements flottants fonctionnels	×	×	✓
	Aménagements flottants commerciaux	×	×	×

C : Permis à condition que l'activité corresponde aux objectifs propres au site.

*Utilisation traditionnelle permise dans toutes les zones, conformément à la *Constitution de la Nation haïda* et de l'article 35 de la *Loi constitutionnelle*

Le contenu du présent document n'a ni fait l'objet d'un examen formel ni été formellement approuvé par le Conseil de la Nation haïda ou par le gouvernement du Canada. Son contenu est uniquement présenté à des fins de discussion et pourra être modifié après examen formel.